



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

11/12/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 152 semaine 11 décembre 2023

DES MESURES TRÈS EN DEÇÀ DES BESOINS FACE À LA CRISE DU LOGEMENT !

Promesses gouvernementales habituelles !!!: Face à l'urgence du logement, la Première ministre Elisabeth Borne a expliqué jeudi 16 novembre à Dunkerque, avoir pris une série de mesures pour "*amortir la crise actuelle*" et "*soutenir l'accès au logement et accompagner les acteurs*", en attendant une « *grande loi* » qui devrait être présentée au printemps prochain !!!

Des mesures très en deçà de la réponse aux besoins face au défi de la crise du logement !

Si la démarche semble ambitieuse, les annonces sont bien en deçà de la réponse aux besoins. C'est le cas, par exemple, de celle de renouveler le parc étudiant de 35.000 logements d'ici 2027.

Pour la CGT, le constat est édifiant : il n'y a pas suffisamment de logements pour tous !

En France, près de 15 millions de personnes, soit 1 personne sur 5, souffre de la crise du logement (difficultés à se loger, à entretenir son habitat, sur-occupation, insalubrité etc.) et 2,16 millions (dont 34 % font une demande de mutation) sont en attente d'un logement social.

Sur ce sujet, la CGT souhaite intégrer le développement d'une véritable politique du logement adaptée aux étudiants, aux apprentis, aux jeunes travailleurs.

La CGT revendique aussi que soit mise en place une vraie politique d'accueil dans des conditions décentes des travailleuses et des travailleurs migrant-es, ainsi que leurs familles.

Il faut retravailler les critères d'attribution !

Il y a nécessité à travailler les critères d'attribution de logements sociaux prenant en compte les priorités telles que les familles monoparentales, en particulier les femmes seules avec enfants et les personnes en situation de handicap. Et pourtant rappelons que la majorité des salarié-e-s remplit les critères d'éligibilité à un logement social.

C'est bien le manque de logements disponibles qui pose un problème !

On estime aujourd'hui qu'il faudrait construire entre 400.000 et 500.000 logements par an dont 200.000 à 300.000 logements sociaux pendant cinq ans pour résorber durablement la crise du logement.

Pour aider à la construction, la Première ministre annonce un plan en direction des 20 territoires les plus en attente. L'État renvoie donc au simple accompagnement des territoires alors que les collectivités locales sont déjà asphyxiées financièrement.

Pour la CGT, cela va tendre à l'inégalité entre les territoires alors qu'il faudrait rapprocher les bassins d'emploi des bassins de vie !

C'est pour ces raisons que la CGT exige que les organisations syndicales soient associées à tous les niveaux de discussions, à l'élaboration des politiques locales de l'habitat, aux études liées et qu'elles participent à la concertation préalable, en particulier lors de nouveaux projets d'implantation industrielle.

À l'heure où l'État entend intégrer les questions environnementales, 7 millions de logements sont à rénover alors qu'en 2022, seulement 500.000 ont bénéficié d'une rénovation.

Les 1.6 milliard d'euros annoncés pour la rénovation des logements constituent une somme notoirement insuffisante au regard des besoins colossaux qui existent dans le pays. Pour la CGT, l'Etat avant de s'investir dans l'annonce d'un nouveau projet de loi, incluant ces mesures, doit garantir l'entière application des textes déjà en vigueur :

- La loi SRU : loi Solidarité et Renouvellement Urbain adoptée en 2000, qui prévoit notamment un seuil minimal de 25% de logements sociaux par commune de plus de 15.000 habitants ;
- La loi DALO : loi droit au logement opposable adoptée en 2007, qui désigne l'État comme le garant du droit au logement, passant d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Les travailleurs et les travailleuses, peuvent déposer un recours contre l'État en cas de difficulté d'accès à un logement adapté et décent, les demandeurs labellisés DALO doivent être relogés dans les 6 mois par le Préfet.
- La loi LEC : loi Egalité et Citoyenneté adoptée en 2017, qui fixe des objectifs clairs et chiffrés en matière d'attribution de logements sociaux. Les logements sociaux doivent bénéficier prioritairement aux DALO et autres ménages prioritaires (handicap, femmes faisant face à des violences, etc.) et les ménages les plus pauvres doivent être relogés dans les quartiers les plus riches des agglomérations.

Enfin, les mesures annoncées, qui ne sont pas à la hauteur, devraient être assujetties à des annonces de financement, ce que ne prévoit pas le PLF (projet loi de finances) 2024.

783.000 ménages demandeurs d'un logement social à Paris et en Île-de-France, un état des lieux alarmant !

Dans une étude inédite publiée par l'Institut Paris Région révèle que la demande d'un logement social atteint un niveau record : près de 800.000 ménages ont déposé un dossier, presque deux fois plus qu'en 2010. Dans le même temps, le parc ne correspond plus aux besoins des demandeurs.

Certains chiffres font froid dans le dos. Et ceux que publie le jeudi 30 novembre l'Institut Paris Région (IPR) sont de ceux-là. Selon une étude inédite de l'agence d'urbanisme, la demande de logements sociaux a explosé en Île-de-France (IDF) en douze ans. Entre 2010 et 2022, le nombre de ménages qui ont déposé un dossier a pratiquement doublé, passant de **406.000 à 783.000**. Paris et l'Île-de-France regroupent près d'un tiers (32 %) de la demande nationale d'un logement social alors que sa population représente moins de 20 % des Français.

OXFAM POINTE LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT ET LA RECHERCHE DU PROFIT DES RÉSIDENCES PRIVÉES !

Oxfam insiste sur la multiplication des résidences privées "*avec une logique de recherche du profit*", des résidences généralement destinées aux étudiants et aux seniors.

L'État s'est désengagé en matière de logement, les inégalités d'accès ne cessent d'augmenter et les acteurs privés se multiplient dans ce secteur, alerte dans son rapport "**Logement : inégalités à tous les étages**", l'ONG Oxfam, qui lutte contre les inégalités.

L'ONG dresse un tableau pessimiste de l'offre de logements. Elle estime que l'Etat s'efface sur la question de la fiscalité. Le rapport révèle que trois niches fiscales ont coûté à elles seules **11 milliards d'euros en 12 ans**, ce qui aurait permis **de financer plus de 70.000 logements sociaux**.

Oxfam propose de supprimer l'un de ces avantages, la réduction d'impôt pour les propriétaires de meublés touristiques, la fameuse niche "**Airbnb**". L'ONG estime qu'elle accentue la pénurie de logements et l'augmentation des prix dans certaines villes. Une proposition de loi visant à limiter cet abattement doit être débattue cette semaine au Parlement.

Les inégalités d'accès au logement sont en constante augmentation, constate Oxfam. Elle insiste sur la multiplication des résidences privées "*avec une logique de recherche du profit*". Ces résidences sont généralement destinées aux étudiants et aux seniors. Ces deux catégories consacrent le plus souvent une part plus importante de leur budget au logement, que la moyenne.

Les partenariats entre certains bailleurs sociaux et des compagnies d'assurances ou des fonds de pension sont également pointés du doigt par Oxfam.

Ils cherchent la rentabilité en investissant dans le logement dit "**intermédiaire**", destiné aux locataires avec des revenus trop importants pour accéder aux HLM, mais insuffisants pour se loger dans le privé, constate l'ONG qui s'inquiète notamment d'éventuelles hausses de loyers.

EHPAD : «MALTRAITANCE GÉNÉRALISÉE» DANS LES ÉTABLISSEMENTS EMERA !

Dans une lettre adressée au gouvernement, le syndicat CGT réclame une saisine de l'Inspection générale des affaires sociales.

La CGT annonce avoir été alertée sur des «**violences physiques**» et des «**manquements**» dans plusieurs Ehpad privés du groupe Emera et réclame une saisine de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales), dans une lettre au gouvernement consultée samedi. «**Il apparaît que le groupe «Première organisation syndicale au sein du groupe**», la CGT a «**été alertée par de nombreux salariés et familles de résidents du groupe de**

situations de violences physiques et verbales, de manquements au soin, à l'hygiène», énumère-t-elle. «Lorsque les représentants du personnel dénoncent ce système défaillant les mettant en danger tout autant que les résidents», poursuit Sophie Binet, ils «sont menacés de sanctions et les directions utilisent des méthodes d'intimidation pour les faire taire». La CGT demande à Aurore Bergé de saisir l'Igas «afin de réaliser une mission de contrôle, d'audit, d'expertise et d'évaluation du groupe Emera». Selon le parquet de Bordeaux, une enquête visant un Ehpad de Gradignan (Gironde) a été ouverte pour «violences habituelles sur personne vulnérable» après une plainte déposée contre Emera, qui a démenti ces accusations et dénoncé de la «désinformation». Fondé en 1987 par Claude Cheton, le groupe Emera compte 7.000 salariés et plus de 100 établissements en France et en Europe. Son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 230 millions d'euros en 2018, juste avant le rachat en 2019 d'une partie de son capital par les fonds d'investissement Ardian et Naxicap. Le groupe Emera dit ne pas avoir «connaissance de pratique de pressions sur des personnels», une pratique «contraire avec la politique d'échange prônée par le groupe.» Concernant le nombre de plaintes déposées par des familles ou des proches de résidents, le groupe indique en avoir, en octobre, recensé cinq depuis deux ans. «Nous exprimons nos plus sincères condoléances pour les situations isolées ayant conduit notamment à des décès mais contestons certaines des plaintes», ajoute Emera, assurant qu'«aucune de ces plaintes n'a donné lieu à ce stade à une condamnation ou de mise en cause» de sa responsabilité.

LIMOGNE-EN-QUERCY (LOT) : TENSION À L'EHPAD, LES AGENTS EN GRÈVE CRAIGNENT POUR LEUR SÉCURITÉ ET CELLE DES RÉSIDENTS !

Suite à une nouvelle organisation du temps de travail, les agents en grève de l'Ehpad de Limogne, ont invité les familles des résidents et les usagers à les rejoindre samedi 2 décembre à 14 heures, pour un rassemblement devant l'Ehpad de Limogne.

«Ensemble nous serons plus forts pour que les résidents et les agents soient mieux considérés et pour une meilleure écoute», scandaient les 14 grévistes (agents actifs auprès des séjournants). Ils représentaient un peu plus d'un quart des 40 salariés de la structure, administration comprise. Les motifs principaux de leurs revendications : la nouvelle planification du travail et des avantages supprimés. La CGT a déclaré : «De façon générale, à l'Ehpad comme pour l'ensemble des personnes en emploi, les conditions de travail ayant le plus d'impact sur l'état de la santé mentale des travailleurs sont les difficultés à concilier sa vie personnelle et sa vie professionnelle et les incitations à repousser un arrêt maladie pour venir travailler. Dans le secteur paramédical, les tensions avec les collègues et les supérieurs hiérarchiques, lorsqu'elles existent, ont également un effet important sur le risque de symptômes de la dépression et de l'anxiété, selon une étude de la DREES n° 1270 de juin 2023. Cette charge mentale en très forte augmentation rompt l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle», précisait le syndicat.

Inquiets pour la santé des salariés et la qualité d'accueil des résidents !

«Les changements incessants de l'organisation de travail, en flux tendu, les rappels sur repos, l'intensification de la charge professionnelle, l'insécurité au travail par le manque de personnel, la mise en concurrence des agents et la culpabilisation des professionnels mettent en péril la santé des salariés et la qualité de l'accueil des résidents». Pour les grévistes, avec l'annualisation du temps de travail, l'objectif de la direction est d'économiser sur le budget du personnel.

PRODUCTION AUDIOVISUELLE : LA GRÈVE GÉNÉRALE DÉMARRÉE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE !

Les techniciens du secteur sont mobilisés depuis novembre pour obtenir une hausse des salaires de 20%.

Après déjà plusieurs journées de mobilisation, le syndicat CGT des techniciens de la production audiovisuelle appelle à une grève générale lundi 4 décembre dans le secteur, face à une proposition de hausse des salaires jugée «indécente». Le mouvement visant à obtenir «+20% pour tous» a été entamé début novembre à raison d'une ou deux journées par semaine, et a perturbé le tournage de séries comme **HPI**, diffusée sur TF1, ou le montage d'émissions télé.

Les organisations de producteurs ont rouvert jeudi la négociation annuelle des salaires, et mis sur la table pour le 1er janvier une revalorisation de 3 et 5% des salaires minima, en fonction du niveau de rémunération. Cela porte l'augmentation à +5,6% et +8,7%, en tenant compte de revalorisations opérées en janvier et juillet derniers, selon un communiqué de ces organisations (USPA, SPI, Spect, Satev).

La mobilisation doit se durcir !

Elles appellent aussi à la mise en place de grilles propres par branche d'activité, chacune ayant un modèle économique différent : fiction, documentaire, flux et captation de spectacle vivant. Mais les syndicats de salariés refusent pour la plupart cette distinction. Au total, 10.000 à 15.000 techniciens sont concernés. «La mobilisation doit se durcir la semaine prochaine», plaide le Spiac-CGT. Le SNTPT, autre syndicat du secteur, n'a pas encore décidé de son mode d'action.

Interrogé vendredi 1er décembre sur cette grève par France-info, Pierre-Antoine Capton, PDG de la puissante société de production Mediawan, a expliqué qu' **"on est dans un secteur qui est en pleine évolution et révolution, avec des nouveaux entrants"**. **"Il y a eu une grève aux États-Unis, avec des impacts importants, aujourd'hui on doit tous être extrêmement attentifs"**, a-t-il rappelé, se disant "persuadé que le dialogue social est la seule solution, et que qu'on va pouvoir trouver des solutions tous ensemble" !!!

MONTPELLIER (HÉRAULT) : LA LUTTE PAYE AU CHU... ET "ÇA C'EST BEAU !"

Ils ont fait grève pendant 78 jours !

Les salariés d'Onet, société de nettoyage sous-traitante du CHU de Montpellier, ont levé leur mobilisation vendredi 1^{er} décembre. Ils ont obtenu gain de cause pour une partie de leurs revendications qu'ils présentaient depuis le 13 septembre dernier.

Prime et fin de la traçabilité !

En premier lieu, la quarantaine de grévistes, sur les 115 qui travaillent au CHU de Montpellier, demandaient une augmentation et une prime. Si la négociation pour un treizième mois est toujours en cours, ils ont obtenu de la direction une **prime exceptionnelle de 650 euros** pour toutes et tous.

Mais ce qui a déclenché la grève, c'était surtout la **mise en place d'un système de traçabilité** : les employés devaient pointer après avoir nettoyé chaque salle. Ils n'auront désormais plus qu'à badger une seule fois, à l'entrée du service. **"Un gain de temps"** se réjouit la déléguée CGT Onet de Montpellier. **"La direction a surtout compris qu'il fallait discuter avec les représentants du personnel dès qu'une modification de ce système sera envisagée"** souligne la syndicaliste.

Une super ambiance sur le piquet de grève !

Plus de deux mois sans salaire, c'est évidemment un gros manque à gagner pour les grévistes qui **ont tenu 78 jours**. **"Mais ce qui nous a fait tenir, c'est le gros soutien financier de la part de la CGT de l'hôpital, de l'UD, mais aussi grâce à la cagnotte en ligne qui a rassemblé environ 18.000 euros"**. **"On est soulagés, mais il y avait une super ambiance sur le piquet de grève, une vraie cohésion avec tous les grévistes, et ça c'est beau."**

GRÈVES EN SÉRIES CHEZ TRANSDEV !

Les conducteurs de bus Transdev des dépôts de Villepinte et Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) sont en grève illimitée à partir du lundi 4 décembre, contre la dégradation de leurs conditions de travail. Ils succèdent à leurs collègues du dépôt de Coubron, dont la grève lancée le 20 novembre vient de s'achever.

Courant novembre, des dépôts Keolis, Transdev, TVO, ou encore Stivo dans le Val d'Oise et les Yvelines avaient fait l'objet de débrayages : ces grèves s'inscrivent toutes dans le cadre de la mise en concurrence généralisée du réseau de transport francilien.

CALAIS (PAS-DE-CALAIS) : SÉRIE DE FERMETURES D'USINES, LA RIPOSTE S'ORGANISE !

Dans un contexte social tendu à Calais, marqué par deux récentes annonces de plans sociaux, l'Union locale de la CGT de Calais s'organise pour faire entendre sa colère.

L'Union locale de la CGT a tenu un point presse dix jours après l'annonce de la fermeture de Prysmian-Draka et d'un plan social chez Catensys.

Les raisons de la colère !

Synthexim, Meccano, Desseilles, Prysmian-Draka, Catensys. L'année 2023 est marquée par une série noire pour l'industrie calaisienne, qui enchaîne les fermetures et plans sociaux. Dans ce contexte, l'Union locale de la CGT a tenu une conférence de presse, jeudi matin à la Bourse du travail de Calais. Participaient notamment à cette réunion des cégétistes de Catensys, du port de Calais, des cheminots.

« On sera à leurs côtés pour se battre », fulmine le secrétaire général de la CGT locale. Il décrit des **« situations qui vont être très difficiles humainement »**. Il pense aux jeunes embauchés **« qui pensaient construire un avenir »**, aux employés de Prysmian-Draka de plus de 50 ans, en grande majorité, **« qui se demandent comment ils vont pouvoir vivre jusqu'à l'âge de la retraite »**. Et rappelle la tentative de suicide d'un salarié de Prysmian-Draka, tandis qu'un militant affirme qu'un même drame s'est noué chez Catensys, où il est délégué.

Fossoyeur de l'industrie calaisienne !

« Calais va être la ville dortoir de Dunkerque. » C'est le constat **unanime** des cégétistes, qui eux ne voient pas dans l'arrivée d'emplois à Dunkerque une chance pour les Calaisiens. Ils pointent des infrastructures pour les transports inadaptées et, surtout, des friches qui s'accumulent. **« Natacha Bouchart est le fossoyeur de l'industrie calaisienne »**, avec dans le viseur la politique touristique de la maire, symbolisée par la récente refonte du front de mer et du Dragon. **« On a perdu quinze ans de développement économique. »**

La maire de Calais n'est pas la seule à subir les foudres de l'Union locale de la CGT. Le conseil régional aussi, avec « **un port sous-exploité** » et, dont l'ancienne partie est « **laissée à l'abandon** ». Quant à l'État, il a « **le devoir d'aménager le territoire** », insistent les militants CGT.

Ils annoncent « **des actions coups de poing** » dans les semaines à venir. Et surtout, « **on envisage une grande manifestation sur les problèmes d'industrie à Calais le samedi 10 février. D'ici là, on va rencontrer la population, discuter avec les commerçants car eux aussi, ils sont concernés.**

GRANDE INQUIÉTUDE À CASINO !

Un mois de préavis de grève pour tous les salariés et gérants du groupe Casino : c'est le mouvement lancé, pour la période du 5 au 31 décembre, par les cinq syndicats CGT, CFDT, FO, UNSA et CFE-CGC. L'intersyndicale se dit "inquiète" du manque de réponse de la direction quant à la situation économique du groupe, qui pourrait engendrer un "dépeçage" avec de nouvelles ventes de supermarchés et hypermarchés.

119 magasins ont déjà été cédés à Intermarché. Prochain rendez-vous : le 11 décembre devant le tribunal de commerce de Paris, pour décider des suites de la procédure de sauvegarde accélérée.

2024 : JEUX OLIGARCHIQUES EN PERSPECTIVE !

Les Jeux Olympiques de Paris en 2024 s'annoncent comme un évènement qui fera « date ». Et qui, somme toute, reflète assez correctement la réalité de la France sous administration macronienne.

Pour commencer, les infrastructures de transport ne seront pas livrées à temps, ce qui promet un cauchemar logistique.

Pour le reste, les annonces sont éloquentes :

- ⑩ Étudiants chassés de leurs résidences universitaires publiques « *pour faire de la place* ».
- ⑩ Prix élevés des places et fiasco de la plateforme de vente.
- ⑩ Travailleurs réquisitionnés sur des bases légales douteuses et contestables.
- ⑩ Incompétence criante de l'État qui encourage la voracité des patrons de la prévention sécurité et l'embauche de non-professionnels non-formés.
- ⑩ « *Depuis leur démarrage, 130 accidents du travail sont survenus pour la construction des ouvrages olympiques, dont 17 graves* », rappelle la CGT. Il manque plus de **3.000 inspecteurs du travail** sur les chantiers de construction.

Pour les habitants de l'Île de France, pris au piège dans leurs propres départements, la facture, en termes de prix comme de désagréments, est salée. Le prix des tickets de métro va presque doubler du 20 juillet au 8 septembre 2024, passant de **2,10 euros à 4 euros**, et celui du carnet de **10 tickets à 32 € contre 16,90 € actuellement**. Pour l'occasion, deux nouveaux forfaits seront également instaurés, **un journalier à 16 €** et un **hebdomadaire à 70 €**.

Des jeux « **populaires** »....

Rappelons au passage que les transports en commun lors des éditions des JO à Athènes ou à Londres étaient gratuits...

Le pire est toutefois (encore) à venir !

L'État français « *profite* » d'événements aussi massifs que les Jeux Olympiques pour tester des batteries de technologies de surveillance de masse. Drones et robots, vidéosurveillance algorithmique, etc : cette tendance dystopique doit nous alerter. Dans l'immédiat d'ailleurs, force est de constater que les méthodes de surveillance, « *bornage* », contrôle, notamment de circulation, mutent et se déplacent dans notre vie quotidienne.

Un exemple, récent. Le préfet de police de Paris a annoncé la mise en place dans la capitale et la région parisienne d'un **QR code pendant les JO** afin de limiter, **de fait**, cet été le droit de circulation dans certaines zones à Paris et en Île de France. Le QR code, expérimenté dans la douleur au travers de décrets autoritaires et lois scélérates en 2020 et 2021, pendant la crise sanitaire, devient une méthode « *commune* » de contrôle des flux des personnes.

L'obligation, pour les touristes (y compris ceux et celles non-intéressés par les JO) comme pour les parisiens et franciliens de présenter un QR code lors de contrôles pour pouvoir se déplacer aux alentours des sites olympiques est un symptôme de la généralisation des contrôles des déplacements et du fichage de nos activités quotidiennes.

Aucune fatalité toutefois !

Ce pouvoir prétend depuis 6 ans prévoir « *l'imprévisible* ». Il a depuis longtemps démontré sa capacité à ne pas savoir répondre aux crises autrement que par le tout-sécuritaire qui n'a pourtant aucune prise face à des réalités très concrètes, comme par exemple hier l'effondrement structurel de notre système de santé, et ici le problème logistique géant que pose l'afflux de touristes et spectateurs, en général, et en particulier sur le système de transports en commun parisien.

SANTÉ DES POMPIERS : UNE PLAINTE DE LA CGT POUR DÉNONCER LA FAIBLE PRISE EN COMPTE DES RISQUES LIÉS À L'AMIANTE, LA SUIE ET LES FUMÉES TOXIQUES !

Alors que l'exposition à la fibre a été récemment classée comme « **cancérogène** », le syndicat estime que rien n'existe en France pour reconnaître et prévenir les dangers auxquels les professionnels sont confrontés.

Ils ont symboliquement choisi la célébration de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, pour organiser leur conférence de presse : lundi 4 décembre, le collectif des agents CGT des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) a annoncé que la fédération CGT des services publics avait, en leur nom, porté plainte contre X pour « ***mise en danger d'autrui*** » auprès du pôle de santé publique du tribunal judiciaire de Paris, trois jours plus tôt.

Pendant longtemps, racontent les présents, ils ne voyaient rien d'anormal à moucher noir pendant quatre jours après un incendie. Respirer un peu de fumée faisait partie « *du métier* » : « *Si tu ne supportes pas ça, faut pas être pompier !* » Les traces noirâtres sur la peau ou la veste n'étaient que des salissures. Aucun n'avait conscience qu'on peut se contaminer par voie cutanée ou par ingestion. Et que la cagoule d'intervention ne protège pas de la toxicité des fumées et des suies.

Pourtant, en 2003, déjà, le rapport Pourny listait deux cents recommandations pour améliorer leur sécurité. En 2017, celui de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) sur « *les risques relatifs aux fumées d'incendie* » en émettait à son tour quarante-trois. Pour quelles conséquences ? Si les pompiers constatent une amélioration de leurs équipements face aux risques qui peuvent survenir lors d'une intervention, ils dénoncent l'absence de prise en compte des risques pour leur santé à moyen ou à long terme.

« *On sait désormais qu'aller au feu nous expose aux substances cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques. Mais rien n'est fait pour évaluer notre contamination ! La simple visite médicale périodique d'aptitude ne suffit pas. Il faut un suivi régulier, des scanners thoraco-abdomino-pelviens, comme pour les travailleurs de l'amiante* », insiste le représentant CGT du SDIS du Nord.

Cancer de la plèvre !

« *Lors de l'incendie de l'usine Lubrizol [en 2019 à Rouen], on pataugeait dans une bouillasse d'eau et d'hydrocarbures. On n'a obtenu que des analyses de sang, pas des urines, alors que c'est là qu'il fallait chercher !* », déplore un militant du SDIS de Seine-Maritime. « **Pourquoi les pompiers français n'ont pas, comme les Belges, de véhicules logistiques pour leur permettre dès la fin de l'intervention d'envoyer leur tenue en décontamination et de prendre une douche ?** »

A l'été 2022, les conclusions d'une étude du Centre international de la recherche sur le cancer : **l'exposition professionnelle des pompiers y est reconnue « cancérogène pour l'homme », responsable, entre autres, de cancers de la plèvre et de la vessie, caractéristiques notamment de l'exposition à l'amiante.**

« *Depuis, il ne s'est rien passé*, déplore le coordinateur de la CGT des SDIS. « *Pourquoi rien n'est fait pour appliquer les recommandations ? On a peur de dissuader les pompiers volontaires payés 8 euros de l'heure [à partir de 8,61 euros de l'heure pour les sapeurs] ? Pour nous, c'est politique ! Donc on veut que la justice désigne des responsables.* » « *Le but de la plainte est aussi d'être un électrochoc pour provoquer une prise de conscience, espère leur avocat M^e Philippe De Castro. Les pompiers sont des travailleurs comme les autres, et, à ce titre, ils ont droit aux mêmes protections face aux risques induits par leur travail.* »

Le 24 octobre, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, avait été interpellé à l'Assemblée nationale sur le manque de suivi médical des pompiers. « *Effectivement, nous sommes en retard*, avait reconnu le ministre en faisant part de la mise en place d'une étude épidémiologique dont la réalisation « *prendra un certain temps* ».

« *Il me semble extrêmement important de porter ce problème devant la justice*, a soutenu, lors de la conférence de presse, Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, spécialiste des maladies professionnelles. *En espérant qu'elle ne mette pas des années à admettre la mise en danger des pompiers depuis très longtemps et désigne des responsables. Il faut qu'un suivi sérieux soit mis en place dès le début de leur carrière.* »

DUNKERQUE(NORD) : CINO SALARIÉS D'ARCELOR MITTAL EN GRÈVE, RÉQUISITIONNÉS, LA CGT ORGANISE UN MOUVEMENT NATIONAL !

Les salariés réclament une revalorisation salariale à hauteur de 300 euros. Après l'échec des premières négociations, ils se sont mis en grève et cinq d'entre eux ont été réquisitionnés. Une première dans l'histoire de l'usine.

C'est inacceptable !

À Dunkerque, les salariés d'Arcelor Mittal sont en grève depuis l'après-midi du lundi 4 décembre et l'échec des premières discussions, lors des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 décembre, cinq salariés ont été réquisitionnés par la préfecture du Nord pour maintenir l'activité, une première dans l'histoire du site nordiste.

"C'est une étape franchie qui est inacceptable. On ne peut pas accepter ces méthodes", condamne le secrétaire général CGT de l'usine.

Un sentiment de déclassement !

Le mouvement de grève, engagé dès la soirée, est conséquent aux négociations annuelles obligatoires. Le contenu de cette réunion n'a pas convaincu les syndicats, qui réclament une augmentation de salaire de 300 euros ainsi qu'un alignement des indemnités kilométriques des techniciens ouvriers sur ceux des cadres et des ingénieurs. Ces négociations sont d'autant plus importantes pour les salariés en raison de la nouvelle convention collective qui doit changer au 1er janvier 2024.

Selon eux, *"tout est tiré vers le bas et les salariés ont le sentiment d'être déclassés"*, indique l'un d'entre eux.

Le vase a débordé !

Alors, lorsque les salariés grévistes et les syndicats ont appris la réquisition de cinq d'entre eux, le vase a débordé. La CGT d'ArcelorMittal Dunkerque a publié l'arrêté préfectoral justifiant ces réquisitions. *"La CGT AMF Dunkerque a honte de travailler dans cette boîte! Nous appelons l'ensemble du personnel à la grève!"*, ont-ils indiqué.

Et le mardi 5 après-midi, la tension n'est pas redescendue sur le site de l'usine nordiste.

"Cela veut dire que demain, on n'aura plus le droit de grève? Nous sommes en démocratie et nous condamnons ces pratiques", ajoute le secrétaire général CGT de l'usine.

Désormais, le secrétaire général souhaite que le mouvement s'étende sur les autres sites de l'entreprise. Premièrement pour protester contre les réquisitions, mais aussi pour continuer de réclamer des augmentations.

On s'organise !

"On s'organise pour faire partir l'ensemble des sites d'Arcelor et créer une mobilisation nationale pour revendiquer des augmentations justes et dignes", a-t-il ajouté.

Du côté de la direction, qui confirme les réquisitions, on précise que ces dernières sont inscrites dans le règlement intérieur et s'inscrivent dans un cadre légal.

Comment expliquer des réquisitions si rapides? La direction indique qu'il s'agit d' *"assurer la sécurité des installations"*. *"Quand le nombre de salariés n'est plus suffisant pour assurer la sécurité, on peut décider de ces réquisitions"*, précise-t-elle en bon capitaliste aux ordres des actionnaires !!!

HÔPITAL DE LA PITIÉ PARIS : UNE VICTOIRE EXEMPLAIRE !

Victoire éclair des grévistes des urgences de la Pitié-Salpêtrière AP-HP !

Après à peine deux jours d'une grève déterminée avec 100 % de grévistes, une manifestation improvisée à travers Paris, le blocage du boulevard de l'Hôpital, les Infirmeries et les Aides-soignantes du service des urgences du plus grand hôpital d'Europe arrachent des emplois pour sortir de la situation catastrophique du sous-effectif actuel:

EXTRAIT DU PROTOCOLE :

A l'issue des échanges, la Direction s'engage sur les actions suivantes en matière de renforts RH :

- 1. Affectation de 4 ETP (équivalent temps plein) AS de jour et 3 ETP AS de nuit permettant la compensation des absences.***
- 2. Affectation de 4 ETP IDE au sein du SAU permettant la compensation des absences.***
- 3. Compte tenu de la difficulté de recruter des IDE de psychiatrie au SAU, accord du service de psychiatrie pour organiser la présence d'une IDE psychiatrie au SAU quotidiennement.***
- 4. Sur la période estivale comme sur l'année, le respect de la réglementation du temps de travail sur les week-ends conduit à ne pas imposer plus de deux week-ends travaillés consécutifs.***
- 5. Formations organisées ou obligatoires se font sur temps de travail après planification et, si effectuées en dehors du temps de travail, le temps est récupéré.***

La direction doit prendre la mesure de son engagement et des solutions qu'elle doit rapidement apporter, sachant que 12 autres mesures (acquisition de matériel, renforcement pour l'hygiène et sécurité, locaux, etc..) ont été gagnées par les personnels.

Avec les agents, la CGT appelle à la vigilance et à la mobilisation active, afin de se garantir la mise en œuvre rapide et sans ambiguïté des engagements de la Direction.

La détermination et la colère des agent-es à obtenir des moyens supplémentaires au bon fonctionnement des services et pour de meilleures conditions de travail, devraient mettre en garde la Direction GHU et la Direction Générale sur le niveau de prise de conscience des personnels et leur volonté de dire NON.

L'action et la lutte collectives sont le moyen de dire STOP et NON à la dégradation de la situation dans les services. Les jeunes soignants de la Pitié avec la CGT viennent d'en faire la démonstration.

Nous appelons les agents des services d'urgence à envisager un processus de lutte afin de s'opposer à la dégradation sans fin des conditions de travail et surtout de prise en charge des patients.

Au-delà, plus un service de l'APHP et plus un agent de l'APHP ne doit et ne peut accepter cet état de fait et la logique des politiques actuelles : se résigner à travailler toujours plus avec toujours moins de moyens pour s'épuiser et se tuer au travail !

UNE GRÈVE QUI APPELLE D'AUTRES VICTOIRES !

La direction générale a craint que la grève des urgences de la Pitié fasse tache d'huile avec un mouvement de grève des urgences à l'APHP, voire sur d'autres services.

Le mécontentement est grand dans tous les services et à l'arrivée des J.O. en 2024. La pression insupportable faite sur les congés annuels des agent-es demande d'envisager une mobilisation rapide et d'ampleur pour dire non, pour dire stop !

Signez et faites signer la pétition: Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes

Tout augmente sauf les salaires et les pensions et les prix de l'énergie deviennent insupportables. Après une hausse des tarifs de l'électricité de 25% en 2023, le gouvernement annonce une nouvelle augmentation de 10% en février 2024.

Depuis 2007 le prix de l'électricité a doublé, dans le même temps EDF et Engie ont versé 67 milliards d'euros de dividendes.

Chaque année 145.000 foyers sont privés d'électricité pour cause de factures impayées, 13 millions de personnes se trouvent en situation de précarité énergétique.

C'est un hold-up sur le travail et les richesses produites : les prix de l'électricité augmentent, le peuple paie, les profits augmentent.

Nous exigeons le blocage des prix de l'électricité et de l'énergie en général en prenant sur les profits capitalistes.

Nous exigeons la renationalisation totale de ce secteur dans un service public de l'énergie.

<http://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/>

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement